

Bureau du Conseil d'administration du 16 février 2021

Résolution n° 2021 – 1 – BUR

Le Bureau, délégué par le Conseil d'administration,

Vu le rapport présenté par le directeur,

- approuve la proposition d'attribution des subventions (tableau en annexe),
- décide d'attribuer les subventions et signer les conventions correspondantes.

Le Président

Le Directeur

Bernard HERITIER



Pierre COMMENVILLE



PROGRAMME d'ENVIRONNEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE

Programmation de participations financières

Parc national des Ecrins

Bureau du conseil d'administration du 16 février 2021

Code opération	Titre	Territoires	Pilote	Maitre d'ouvrage	Charte du territoire du parc national des Ecrins	Plan de financement	Montant de l'opération	Montant subventionnable	Taux maximum de la subvention	Observations	Montant sollicité	Montant attribué
1-I-SUB-PAT-449	LIVRE. Histoire des Guides des Ecrins	Valloise-Pelvoux	Agnès-Lise Madé	Editions du Fournal	1.2.3. Encourager et accompagner les manifestations, les événements locaux et l'émergence d'une offre culturelle de territoire. 1.3.4. Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public	Parc national des Ecrins - 25% - 4 155,83 € Editions du Fournal - 75% - 12 467,51 €	16 623,35 €	16 623,35 €	25%	Le projet ne concerne pas l'ensemble du Massif des Ecrins mais le périmètre d'intervention du bureau des guides des Ecrins implanté en Valloise. Il ne s'agit donc pas comme pourrait le laisser penser le nom de l'ouvrage de l'histoire des guides de l'ensemble du massif, ce qui mériterait un travail d'un tel ouvrage. Prix de vente entre 35 € et 49 € selon aide.	4 155,83 €	4 155,83 €
1-I-SUB-PAT-457	"Au fil du GR 54, histoires itinérantes"	Parc national des Ecrins	Claire Calvet	ASSOCIATION ENTRE DEUX	1.3.4. Développer les actions de sensibilisation et l'information du grand public	Parc national des Ecrins - 13,55% - 3 700 € 2 Régions - 14,65% - 4 000 € Départements - 14,65% - 4 000 € Communes de communes 14,65% - 4 000 € 14 communes - 25,61% - 7 000 € Reliefs - 3,52% - 2 900 € Autofinancement - 7,33% - 2 000 €	27 300,00 €	27 300,00 €	13,55%	Projet très intéressant, proposé par des artistes localement reconnus et très créatifs, qui va bénéficier aux visiteurs du Parc et à certains opérateurs du territoire. Montage budgétaire avec autres partenaires co-financiers. Contribuera à l'interprétation et à la valorisation du territoire, et qui ne peut se réaliser sans aide financière.	3 700,00 €	3 700,00 €
1-I-SUB-PAT-438	Certification Agriculture Biologique - LA GRANGE DES PAINS DES PICS	Aubessagne	Marion Digler	Sylvain Aubert - La grange des pains des pics	3.5.3. Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux et soutenir l'émergence de productions identifiées au territoire	Parc national des Ecrins - 798 € - 50% ; Autofinancement - 798 € - 50%	1 596,00 €	1 596,00 €	50,00 %		798,00 €	798,00 €
1-I-SUB-PAT-CAB-452	Certification Agriculture Biologique - GAEC du Chautard	Saint-Julien-en-Champsaur	Marion Digler	GAEC du CHAUTARD	3.5.3. Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux et soutenir l'émergence de productions identifiées au territoire	Parc national des Ecrins - 817,50 € ; Autofinancement - 50% - 817,50 €	1 635,00 €	1 635,00 €	50%		817,50 €	817,50 €
1-I-SUB-PAT-CAB-450	Certification Agriculture Biologique, MARTIN Joffrey	Chateauroux-les-Alpes	Marion Digler	MARTIN Joffrey	3.5.3. Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux et soutenir l'émergence de productions identifiées au territoire. 3.5.4. Encourager la transformation et la commercialisation locales de produits élaborés sur le territoire	Parc national des Ecrins - 50% - 645 € ; Autofinancement - 50% - 645 €	1 290,00 €	1 290,00 €	50%		645,00 €	645,00 €
0-I-SUB-PAT-CAB-453	Certification Agriculture Biologique - Entreprise individuelle La tée des délices	Saint-Michel-de-Chalvot	Marion Digler	BENECHECHIDA Ulianne	3.5.4. Encourager la transformation et la commercialisation locales de produits élaborés sur le territoire	Parc national des Ecrins - 180 € - 50% ; Autofinancement - 180 € - 50%	1 080,00 €	1 080,00 €	50%		540,00 €	540,00 €
1-I-SUB-TOU-454	Renforcement du balisage du GR54 et ses variantes en zone coeur et une portion du GR50 en aire d'adhésion	Oisans-Valbonnais	Pierick Navizet	Fédération française de randonnée pédestre 38	4.2.3. Harmoniser la signalétique touristique 4.2.4. Maintenir un réseau de sentiers cohérent à l'échelle du massif	Parc national des Ecrins (25%) : 1500 € - Département de l'Isère (50%) : 3000 € - Fonds propres FFRandonnée Isère (25%) : 1500 €	6 000,00 €	6 000,00 €	25%	Le projet porté par le CDRP 38 permettrait de mettre à niveau le balisage du GR 54 sur les passages d'allitude (nouvelle norme de balisage en montagne), de créer un balisage sur les quelques tronçons de sentiers modifiés par le Parc (Cote Belle, etc.). Il permettra également d'améliorer la continuité du balisage sur des tours itinéraires creés dans le cadre du Grand Tour des Ecrins (GR 50) et qui ont fait l'objet de modification terrain en 2020. Le public des randonneurs itinérants est un public très important. Le Parc national et ses partenaires. Dès 2018, de nouveaux profils de randonneurs itinérants fréquentent les itinéraires du Grand Tour des Ecrins la qualité du balisage de terrain est essentiel pour le bon déroulement des itinéraires. Les travaux seront planifiés en accord avec les agents du Parc pour la zone Coeur. Il s'agit également de répondre à l'adaptation de la norme de balisage validée en 2019 par la FFRandonnée pour ce qui est des zones de montagne. Notons par ailleurs que, pour ce qui est de la valorisation du GR 54, une nouvelle édition du TopoGuide "Tour de l'Oisans et des Ecrins" est prévue en 2021. Le Parc national participe à l'amélioration des contenus du guide.	1 500,00 €	1 500,00 €
							55 524,35 €	55 524,35 €			12 156,33 €	12 156,33 €

Pour information	Décision	Reste
Enveloppe 2021 : 160 000 €	Bureau 1 du 16/02/2021	Pour attribution
Attributions	12 156,33 €	147 843,67 €

